

La présidente de la commission d'aménagement du territoire et environnement Affaire n° 455

Conseil d'Etat Département de la santé et des mobilités Monsieur Pierre Maudet, Conseiller d'Etat Case postale 3918 1211 Genève 3

Veyrier, le 12 juin 2023

Proposition du Conseil administratif au Conseil municipal «Création d'une nouvelle ligne de bus 49»

Monsieur le Conseiller d'Etat.

Nous nous permettons de vous adresser ce courrier faisant suite à la séance de la commission d'aménagement du territoire et environnement de Veyrier s'étant tenue le 31 mai dernier et aux discussions que nous avons eues au sujet de la proposition n°23.03 de «Création d'une nouvelle ligne de bus 49».

Cette proposition du Conseil administratif prévoyait :

- 1. La création d'une nouvelle ligne de bus TPG n°49, reliant le village de Veyrier et la gare CEVA du Bachet, via le village de Troinex.
- 2. Un crédit d'investissement de CHF 396'000, afin d'aménager et mettre aux normes les chemins des Rasses et du Bois-Gourmand.

Nous avons auditionné à ce jour l'OCT, puis l'Association des Intérêt de Vessy qui nous ont exprimé leurs points de vue. Il sied de préciser également que le tracé de la nouvelle ligne 49 fait polémique depuis son annonce en mars 2019. Une pétition de plus de 300 signatures a déjà été déposée et plusieurs courriers nous ont été adressés à ce sujet.

Saisie de cette proposition, la commission d'aménagement du territoire et environnement, ainsi que la majorité des Conseillers municipaux, sont en accord avec le bien-fondé de cette nouvelle ligne 49. Cependant, le tracé proposé leur paraît inadéquat et ils jugent qu'il serait dommageable que ce projet aboutisse à un référendum. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir revoir le tracé proposé du bus 49 qui reliera Veyrier village à la gare CEVA du Bachet.

Ce tracé a en effet été décidé par l'OCT sans consultation des usagers. Il est entendu que les arguments de votre service sont de mieux couvrir le territoire de la commune avec les transports publics, d'éviter les saturations de trafic existantes sur les routes de Veyrier et d'Antoine-Martin et de relier Troinex et Veyrier à l'accès du Léman Express.

Si nous pouvons souscrire aux objectifs cités, le tracé quant à lui, n'en est en rien la réponse. Actuellement, les habitants du plateau de Vessy se trouvent tous à moins de 10 minutes d'un arrêt des bus des lignes 8 (Veyrier-Tournettes) et 41 sur le chemin des Marais.

Par ailleurs, Veyrier s'est doté en 2023 d'un nouveau PDcom, dans lequel figure un axe de mobilité douce situé justement sur le futur tracé de la ligne 49, soit sur les chemins des Rasses et du Bois-Gourmand. Il s'agit d'un axe de déplacement important et aujourd'hui emprunté par les habitants de la commune (et principalement les enfants et adolescents se déplaçant à pied, à vélos ou en trottinettes) leur permettant de relier le village de Veyrier au centre sportif du Grand-Donzel, puis au cycle de Pinchat pour déboucher enfin sur Carouge. Les aménagements ont été pensés et réalisés dans l'optique de cette mobilité douce, de protection et de découragement au trafic motorisé. Ceux-ci ont été réalisés il y a 4 ans par la commune pour un montant de CHF 4,5 millions. A cette époque, l'OCT avait validé ces travaux en stipulant que :

## «Ces aménagements permettront de recevoir la future ligne de bus prévue dans la planification des TPG ».

Aujourd'hui, on nous demande de revenir en arrière pour abaisser les ralentisseurs, enlever des places de stationnement et élargir la chaussée pour que les bus puissent croiser, le tout pour un montant de CHF 396'000. Cela revient à mettre à néant tous les efforts entrepris par la commune et salués par les communiers, pour modérer la vitesse et la quantité de trafic au profit de la sécurité et de la mobilité douce.

Notre démarche peut sembler inhabituelle, mais elle fait suite à une position comprise comme non-négociable, comme évoquée par l'OCT lors de notre séance du 27 avril 2023, raison pour laquelle nous nous permettons de vous soumettre notre alternative.

Nous voyons là une solution simple, pragmatique et économe, d'accéder aux souhaits aussi bien de l'OCT que de la commune, tout en utilisant les infrastructures existantes. Celle-ci consiste à conserver le tracé prévu de l'actuelle ligne 41 dans le village, puis d'emprunter la route de Veyrier, jusqu'à la route Antoine-Martin, et reprendre le tracé route de Marsillon tel que prévu en direction de Troinex.

- Cela permettra ainsi de satisfaire aux besoins de l'OCT et de la commune, permettant de relier Veyrier à la gare CEVA du Bachet.
- Elle permettra également de conserver l'axe de mobilité douce sur les chemins des Rasses et du Bois-Gourmand mis en place.
- De plus, ce parcours réalisera une liaison entre les écoles de Grand-Salève, de La Salésienne, de Bois-Gourmand et de GIRSA, ainsi que les crèches villageoises, puis avec le centre sportif de Grand-Donzel et continuera en direction de Troinex.
- Tout cela sans prétériter le transport des frontaliers en direction du CEVA.

Pour ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir soutenir notre position auprès de l'OCT et des TPG.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous demeurons à votre disposition et, dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'expression de notre considération distinguée.

Anne Batardon

). Beleve.